

BORDEAUX. De lourdes peines ont été requises contre les camionneurs accusés d'avoir participé à un trafic de cannabis entre l'Espagne et la Hollande

Les routiers du hasch

de Dominique Richard

Depuis l'explosion de la culture du cannabis au Maroc, c'est essentiellement par camion que le haschisch stocké dans un premier temps dans le sud de l'Espagne remonte ensuite vers la Hollande. Les Pays-Bas sont devenus une plaque tournante de ce business lucratif. La consommation des drogues douces y étant autorisée, le marché local constitue un débouché non négligeable pour les trafiquants. Certains réseaux profitent de cette tolérance pour établir des têtes de pont et écouler des stupéfiants vers l'Angleterre et les pays de l'Est.

Depuis quinze jours, la cour d'assises spéciale de la Gironde juge 14 ressortissants étrangers, hollandais pour la plupart, soupçonnés d'avoir participé à l'acheminement de 140 tonnes de haschisch entre 2001 et 2005. Les chauffeurs routiers composent quasiment la moitié du box. Payés jusqu'à 20 000 euros le trajet, ils n'ont pas su résister à l'appât du gain. Apurer ses dettes, combler les découverts imputables à une vie sentimentale agitée... Chacun avait une bonne raison de se laisser tenter.

« **Exécutants** ». Pour une grosse enveloppe, ils ont mis en danger leur couple, leurs enfants, leur équilibre familial. Incarcérés en France depuis trois ans, voire plus, ils vivent dans une solitude pesante. Ils ont pris tous les risques sans véritablement s'enrichir. « Ce sont les exécutants. Dès que l'un d'eux est arrêté, on le remplace. Dans cette organisation, on leur attribuait même des numéros. La productivité primait sur l'humain », souligne M^r Hazera, le conseil d'un chauffeur d'origine turque.

De lourdes peines, allant de quatre à neuf ans, ont été requises à l'encontre de ces passeurs dont deux seulement sont des récidivis-



Frontière franco-espagnole. Les routiers sont parmi les passeurs du trafic de cannabis en Europe. PH. PARTICK BERNIERE

tes. Selon l'accusation, « ils savaient tous ce qu'ils transportaient ». Déjà condamné au Danemark, Klass H... a collaboré avec les enquêteurs dans l'espoir d'être moins sévèrement sanctionné. D'autres ont reconnu les faits. « C'est la faute de ma vie », a avoué l'un d'eux. Mais ils ne se sont pas beaucoup épanchés. De peur d'exposer leurs proches à des représailles, les chefs du réseau n'ayant pas été interpellés.

Le dossier soumis à la cour d'assises spéciale est l'un des premiers menés à bien par la juridiction interrégionale spécialisée (1). Installée en 2004 à Bordeaux, cette dernière est chargée de traquer la criminalité organisée. Sur les bancs de la défense, la sévérité des peines réclamées à l'encontre des fourmis du trafic irrite. « Il ne suffit pas d'une cause prétendument noble et de gens pas très carrés pour que l'on fasse fi de tout », s'indigne

M^r Pierre Dunac en insistant sur l'adage « Ni plus qu'il est utile ni plus qu'il est juste ».

Dans le cadre d'autres procédures, une trentaine de chauffeurs néerlandais sont actuellement écroués en France. L'avocat hollandais spécialisé qui intervient auprès de ses confrères français affirme que tous n'étaient pas au courant de la nature de leur cargaison. C'est le cas de Klass Jan Bolt, un routier de 43 ans qui n'avait jamais eu jusqu'à présent maille à partir avec la justice. Il a été identifié à la suite des révélations du « repentit » Klaas...

Des conducteurs épuisés. Ce dernier avait évoqué la présence d'un chauffeur surnommé KJ, à ses dires très actif. Mais il n'a pas été avare de contradictions. « Après avoir soutenu qu'il n'avait eu que des contacts téléphoniques avec lui, il a dit

l'avoir rencontré à son domicile. À un moment donné, il l'a mis en cause, à un autre il a expliqué qu'il n'avait aucun lien avec le trafic » relève M^r Stéphane Guitard l'avocat du routier.

Klass Jan Bolt ne nie pas avoir rencontré l'un des responsables du réseau aujourd'hui en fuite. Il admet aussi trois voyages en Espagne. Lors du dernier, s'apercevant qu'il était suivi, il avait vérifié le contenu de son chargement et découvert des paquets suspects. Sur les conseils de sa famille et d'un policier hollandais, il avait abandonné le camion et pris ses jambes à son cou. Épuisé par ses années de détention provisoire - il a perdu près de 20 kilos -, il espère que les juges tireront argument de ce réflexe pour l'acquitter.

(1) Le procès se poursuit aujourd'hui. Le verdict est attendu demain.

La fuite en un nuage

La Tremblade (17) un incident cours d'une opération de potage de produits (acides fluorhydrique) d'une cuve dans les établissements qui fabriquent du tréicole à La Tremblade la fuite a entraîné d'une flaque de carrés et d'un que le vent a poussé vers la forêt, loin des flaque, elle, a rapidement. Une quarantaine ont été examinés périmètre de 300 mètres Mulo; évacuées vers Royan, souffrant respiratoires. La régionale, de la l'environnement enquête adm

Un avocat pour le p Ludovic

Luxembourg U Aye Myint le droit du tributaire ce w bourg; le prix 2008. Créé prix est décernée par des ropéennes d'at cat du monde ses fonctions, une cible peunte militair 2003, il avait mort pour at informations internationale

En bref

■ OUTREAU. République de Gérald Lesign hier devant le de la magistrations de « man dans le traitement de pédophilie

PÉRIGUEUX-BORDEAUX. Plus que 8 allers-retours TER par jour au lieu de 13
Coutras, tout le monde descend

Les voyageurs SNCF en

LOGEMENT

INSERTION

HAN